



Aux Membres d'ART 21

Montpreveyres, le 02.10.2020

Partageons ensemble les 10 ans de PART21 avec le Cirque de Noël à Moudon

Chers Membres d'ART 21,

PART21-Pôle académique romand trisomie 21 fête ses 10 ans cette année. Grâce à ses travaux préparatoires et les premiers contacts établis dès sa fondation, votre association a permis la création de cette plateforme partenariale et pluridisciplinaire autour du syndrome de Down. Pour marquer ce lien et à cette occasion, nous avons le plaisir d'inviter les personnes ayant une trisomie 21, membres d'ART 21, au Cirque de Noël à Moudon. Cette représentation vous est gracieusement offerte par le Cirque Helvetia. Nous espérons vivement partager le plaisir de ce moment de réjouissance et de convivialité avec vous le **mercredi 16 décembre 2020 à 18h00**.

Le nombre de places est conséquent, mais néanmoins limité. Si nécessaire, nous accueillerons en priorité les personnes nées en 2018 et avant, avec un-e accompagnant-e, dans l'ordre d'arrivée des inscriptions jusqu'au 28 octobre 2020. Au terme de ce délai, nous pourrions attribuer les éventuelles places restantes à vos proches si vous nous en faites la demande. Au vu de ce qui précède, nous comptons sur votre diligente présence en cas de réservation et nous vous prions de nous avertir au plus vite en cas de désistement.

<https://framaforms.org/inscription-10-ans-part21-membres-art-21-1601360052> est le lien qui vous permet de vous inscrire en ligne.

Nous vivons une période d'incertitude en raison de la Covid-19. Nous mettrons bien entendu en place toutes les mesures de précautions sanitaires requises. Nous ne pouvons cependant pas exclure l'annulation de cet événement ; cas échéant, vous ne pourrez prétendre à aucune indemnité.

Avec l'espoir que vous aurez l'opportunité de faire bon accueil à notre invitation, nous offrant ainsi le plaisir d'une prochaine rencontre, nous vous présentons, chers Membres d'ART 21, nos partenariales et cordiales salutations.

Laurent Jenny
Président de PART21

Invitation au Cirque de Noël à Moudon le mercredi 16 décembre 2020 à 18h00

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Les conditions d'inscription ci-dessous concernent les personnes ayant une trisomie 21, membres de l'Association Romande Trisomie 21 - ART 21.

1. L'entrée est gratuite sur inscription uniquement; les places sont offertes par le Cirque Helvetia à l'occasion du 10^{ème} anniversaire de PART21-Pôle académique romand trisomie 21.
2. Les inscriptions sont prises en ligne jusqu'au 28 octobre 2020 via ce lien :
 - <https://framaforms.org/inscription-10-ans-part21-membres-art-21-1601360052>
3. Chaque membre d'ART 21 ayant une trisomie 21 peut être accompagné d'une personne inscrite en même temps; elle bénéficie également de la gratuité.
4. Le nombre de places est limité; elles seront attribuées dans l'ordre chronologique de réception des inscriptions.
5. Les membres nés en 2018 et avant sont cependant prioritaires.
6. S'il reste des places, elles pourront être attribuées à des accompagnant-e-s supplémentaires. Le nombre d'accompagnant-e-s supplémentaires sera calculé au prorata du nombre de places disponibles après le délai d'inscription, au maximum trois par membre.
7. La représentation peut être annulée en tout temps, aucune indemnité ne pourra être exigée.
8. Les participants sont tenus de respecter les directives qui leur seront transmises, notamment sur le plan sanitaire. Le port d'un masque peut être exigé.

Montpreveyres, le 02.10.2020

PART21-Pôle académique romand trisomie 21

